

# BULLETIN

DU

## Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

Paraissant deux fois par mois

COMPTES DE CHÈQUES-POSTAUX  
N° 6.015 — NANTES

Les Bureaux sont ouverts tous les jours de la Semaine  
de 9 heures à Midi et de 1 heure à 5 heures (Dimanches et Fêtes exceptés)

Téléphone 1.95

LE PROCHAIN « BULLETIN »

PARAITRA LE 4 MARS

Par arrêté du 9 février, M. le Ministre de l'Agriculture a nommé Chevalier du Mérite agricole, M. Edouard Gouin, agent général du Syndicat des Agriculteurs de la Loire-Inférieure.

Depuis quinze ans, M. Gouin est à la tête des Bureaux du Syndicat et les dirige avec un dévouement absolu. Il était en même temps secrétaire général de la Société d'Agriculture.

Il n'est guère de nos adhérents qui n'aient eu recours à son obligeance éclairée ; toujours prêt à conseiller utilement ceux qui s'adressent à lui, il rend à notre Association les plus signalés services, ne ménageant ni sa peine ni son temps pour accroître sa prospérité.

La Chambre Syndicale est heureuse de l'occasion qui s'offre de remercier son Agent général de son dévouement.

Au nom de tous nos Syndiqués, elle lui adresse ses félicitations pour la juste distinction qui vient de lui être décernée.

La Chambre Syndicale.

### Pour l'amélioration de nos Semences

Les services commerciaux de la Compagnie d'Orléans, en collaboration avec la Direction des Services Agricoles, l'Office Agricole départemental, les Associations et Syndicats agricoles, les Municipalités, organisent des démonstrations en faveur du triage des semences destinées aux prochaines semailles de printemps.

Ces démonstrations entièrement gratuites, permettront aux intéressés qui apporteront les grains et graines à trier, de se rendre compte de la perfection du travail obtenu à l'aide des trieurs.

Les appareils fonctionneront matin et soir à : Ancenis, mardi 21 février 1922 ; Saint-Etienne-de-Montluc, mercredi 22 février 1922 ; Pontchâteau, jeudi 23 février 1922.

Les postes de triage seront installés dans les gares des dites localités, et les agriculteurs intéressés sont invités à assister à ces démonstrations qui leur permettront de se rendre compte des avantages offerts par le triage mécanique des semences.

## LA SITUATION

### LES ENGRAIS

La période de la fumure des prairies par l'emploi des engrais chimiques est terminée. La demande des scories devient presque nulle, et comme l'exportation en est toujours interdite, il est possible que nous voyions d'ici peu des offres au-dessous du prix de 1 fr. 05 le degré, départ gares de l'Est, qui a été pratiqué depuis bientôt un an. Cela dépendra uniquement

du degré d'intensité de la production. Celle-ci est très peu active depuis le commencement du mois par suite du manque de coke dû en grande partie à la grève des cheminots allemands aujourd'hui terminée, mais qui a, comme toujours, jeté un désarroi complet dans les transits, immobilisant inutilement le matériel wagons dont la pénurie se fait vivement sentir.

Les engrais potassiques dont le prix semble immuable jusqu'à l'organisation définitive des mines, sont beaucoup plus demandés, et les mines sont en retard pour leurs expéditions.

Les engrais azotés ne sont pas demandés d'une façon très active. La diminution de la production du sulfate d'ammoniaque a été pour beaucoup dans la fermeté des cours du produit qui reste très recherché par le commerce, malgré le prix exagéré du degré d'azote.

Les affaires en nitrate de soude n'ont pas le développement qu'elles devraient offrir à cette époque. Les changements de prix ont indisposé les intermédiaires sérieux qui ont une clientèle régulière, et avaient cru pouvoir s'assurer à un prix leur laissant une marge suffisante, les quantités nécessaires à la culture de leur rayon. Or, dans le courant de ces dernières semaines, il a été fait des offres au-dessous des cours officiels, et les acheteurs ont dû se montrer prudents et s'abstenir, du moins jusqu'à l'écoulement achevé de leurs premiers achats.

En superphosphates la situation ne semble pas très nette. Certains fabricants, et non des moindres, sont en lutte pour s'enlever, les uns aux autres, une clientèle intéressante et ont dû consentir des prix plus bas qu'ils n'auraient voulu. D'autres plus raisonnables au vis-à-vis de leurs intérêts, ont préféré s'abstenir. La demande a été très forte, surtout pour l'époque de l'année que nous traversons. Il ne faut pas perdre de vue que presque toutes les usines restées en marche pendant la guerre ont augmenté leur tonnage de production. Celles qui ont été détruites, sont pour la plupart reconstruites et vont pouvoir apporter leur contingent.

La culture est-elle capable d'absorber facilement toutes les quantités qui lui seront ainsi présentées ? Toute la question est là.

En attendant, que peuvent devenir les cours du superphosphate pendant la période dite du vert ? Nous avons vu des notes annonçant une reprise, légère reprise, soit, mais reprise tout de même qui indique que loin d'être gênées par une surabondance de produits fabriqués, des usines songent à se défendre d'une surabondance de demandes. Depuis l'armistice les prix ont baissé de 50 %, ils sont encore loin de ceux d'avant-guerre. Peuvent-ils y arriver jamais ? C'est peu probable. Les divers éléments du prix de revient sont eux-mêmes à prix trop élevés et ont chance de s'y maintenir trop longtemps pour que cette éventualité puisse se manifester d'ici plusieurs années, surtout si les produits agricoles qui ont été les premiers à supporter la baisse, se maintiennent dans les limites actuelles.

Des modifications importantes ne peuvent guère se manifester que par des surproductions naturelles des principales den-

rées nécessaires à l'existence des hommes et des animaux domestiques, amenant ainsi une diminution de la vie chère. Rien n'apparaît dans ce sens pour le moment.

Nous croyons donc que la culture serait peut-être bien inspirée de s'assurer les quantités d'engrais dont elle aura besoin tout au moins au commencement du printemps.

### Nitrate de Soude

Nous croyons devoir rappeler à nos adhérents et à nos agents que les prix du nitrate de soude donnés dans notre numéro du 21 janvier comportent, suivant la note publiée en tête du Bulletin du 7 janvier, une augmentation de 1 fr. par 100 kilos pour les commandes passées en février et de 2 fr. pour celles passées en mars. Nous ne pouvons éviter ces majorations qui sont imposées par les importateurs de nitrate et représentent leurs frais mensuels de magasinage et d'intérêts de fonds.

Nos syndiqués désireux de se procurer du nitrate pour le printemps feront donc bien de nous passer leurs ordres sans aucun retard. Toutes les commandes parvenues au Syndicat après le 28 février seront facturées aux prix de mars, c'est-à-dire :

Nitrate de soude broyé, sacs réglés à 100 kilos .....	83 50
Nitrate de soude non broyé, sacs réglés à 100 kilos.....	83 fr.
Nitrate de soude non broyé, sacs origine à tous poids.....	81 50
Février, 1 fr. de moins.	

### SULFATE DE CUIVRE ET SOUFRE

La demande est faible. Cependant les avis du dehors semblent dénoter un peu plus de fermeté dans les prix du sulfate de cuivre. Il serait peut-être prudent de se couvrir au prix actuel de 141 fr. qui n'a rien de bien exagéré et que nous ne donnons du reste que sans engagement et sous toutes réserves.

### Plants de Chataignier

Nous avons été avisés au début de la semaine par la Préfecture que les demandes de plants de châtaignier avaient absorbé le stock existant au commencement du mois. Nous ne pouvons donc plus recevoir aucun ordre nouveau.

### Pommes de terre de Semences

Les quantités disponibles offertes disparaissent rapidement.

Nous ne pouvons plus guère disposer que d'une quantité limitée de rondes jaunes, ainsi que d'une variété dite « Andréa » qui se rapproche beaucoup de la jaune sardine.

### Formules de fumure pour les vignes

La récolte de 1921 étant des plus réduites, il y a toutes chances pour que le vin se vende cher l'année prochaine encore. Il convient donc d'en produire le plus possible pour faire beaucoup d'argent. C'est le sentiment très légitime qu'expriment tous nos correspondants, lorsqu'ils nous demandent de leur indiquer des formules de fumure pour leurs vignes. La situation actuelle permet la culture intensive, parce que l'on peut risquer une dépense relativement élevée par hectolitre de vin à produire. Il est naturel de vouloir profiter de circonstances aussi favorables ; si le vent tourne quelque jour (comme c'est malheureusement possible), il sera toujours temps d'aviser.

L'expression « culture intensive » est assez vague, et il convient de se tenir en garde contre la tendance, trop générale, d'appliquer partout les mêmes doses d'engrais, sans se demander si elles pourront être utilisées par la végétation. La fumure doit être proportionnée à ce que la terre peut produire ; et le rendement d'un sol ne dépend pas uniquement de l'engrais, qui n'est que l'un des agents de la fertilité. L'eau est le facteur le plus essentiel de toute production ; elle n'existe en abondance que dans les terres profondes, qui contiennent, par surcroît, des réserves importantes de principes fertilisants.

Risquer de grosses dépenses de fumure dans un sol maigre et sec, dans l'espoir de lui faire produire autant qu'un sol profond et frais, serait un leurre ; ce serait le cas de rappeler l'histoire « de la grenouille rêvant de devenir aussi grosse que le bœuf ».

Le climat paraît aussi jouer un rôle important dans la bonne utilisation des fumures : à production égale, les vignobles du nord réclament des doses d'engrais plus élevées que ceux des pays ensoleillés (1). Nous ne pouvons donner ici que des formules moyennes, d'application à peu près générale, et que l'on devra d'ailleurs renforcer ou diminuer suivant que l'on jugera pouvoir faire de la culture plus ou moins intensive. Nous laisserons de côté, pour le moment, les nouvelles substances dont on étudie l'action depuis quelques années, manganèse, soufre, magnésium, engrais catalytiques et radioactifs ; nous y reviendrons un autre jour.

Nous nous bornerons, aujourd'hui, à l'emploi des principes fertilisants qui forment depuis longtemps la base de toutes nos fumures ; azote, acide phosphorique, potasse, auxquels il faut joindre la chaux sous une forme quelconque dans les terrains dépourvus de calcaire. Toutes ces substances, on les trouve en plus ou moins grande abondance dans le fumier de ferme, et le peu que l'on en produit généralement dans les exploitations viticoles y trouve aisément son emploi. Les régiments de cavalerie en fournissent aussi en quantité appréciable, mais à prix souvent exagérés ; et puis, il n'y en a pas pour tout le monde, tant s'en faut, et depuis longtemps les viticulteurs ont appris à se servir des engrais que l'on

dustrie et le commerce leur offrent en quantités pratiquement illimitées.

C'est parmi tous ces produits qu'il faut s'efforcer de faire un choix judicieux, suivant la nature des terrains que l'on cultive.

L'azote peut être utilisé sous forme minérale : nitrate de soude, nitrate de chaux, nitrate de potasse, nitrate d'ammoniaque, sulfate d'ammoniaque, — ou sous forme organique : tourteaux, guanos, sang desséché, cornailles, etc. Il convient d'exclure à notre avis les produits dont l'usage est souvent dangereux pour les vignes, comme le crûd d'ammoniaque, et ceux dont la décomposition est trop lente et l'action même parfois nuisible, comme les déchets de cuir.

L'emploi des engrais azotés organiques paraît indiqué d'abord dans les terres riches en calcaire, puis dans les terres légères plus ou moins riches en chaux, où une nitrification active assure leur utilisation rapide par la végétation.

Parmi les engrais azotés minéraux, le sulfate d'ammoniaque convient surtout pour les terres argilo-calcaires et argileuses (chaulées ou marnées) suffisamment fraîches pour que la nitrification s'opère dans un temps limité.

Les nitrates ont leur place marquée dans les terres franches, dans les sols sablo-argileux et argilo-sableux ; le nitrate de chaux est tout indiqué lorsque ces sols sont pauvres en calcaire, le nitrate de potasse, qui présente à la fois, sous une forme excellente, l'azote et la potasse, trouvera sa meilleure place dans les terres pauvres en potasse ; le nitrate de soude fournit aussi l'azote sous une forme rapidement assimilable comme les deux précédents.

Le nitrate d'ammoniaque est recommandable aux mêmes titres, lorsqu'il n'est pas livré sous forme de blocs difficiles à pulvériser.

L'acide phosphorique est appliqué sous forme d'engrais d'os (solubilisés ou non) de superphosphates, de scories de déphosphoration et de phosphates fossiles. Ces derniers ne doivent être utilisés que dans les sols franchement acides ; partout ailleurs leur action est extrêmement lente. Sans nier qu'il puisse y avoir des exceptions à la règle, on admet que les superphosphates conviennent mieux aux terres calcaires, et les scories aux terres dépourvues de chaux.

La potasse nous est fournie sous forme de nitrate de potasse, sulfate de potasse, chlorure de potassium et sylvinite. Nous avons déjà dit que le nitrate de potasse était un engrais excellent. Il en est de même du sulfate de potasse. Le chlorure de potassium est proportionnellement un peu moins cher, mais son usage comporte certains risques. Il ne faut l'employer, ni dans les terrains calcaires secs, où il peut agir défavorablement sur la végétation (formation de chlorure de calcium non entraîné par les pluies) ni dans les sols argileux dépourvus de chaux ; dans les sols argilo-calcaires frais, il peut être utilisé avec avantage.

L'emploi de la sylvinite, nous l'avons déjà dit bien des fois, exige des précautions. Le sel marin qui se trouve dans cet engrais, associé en forte proportion au chlorure de potassium, a souvent provoqué des accidents de végétation. La sylvinite ne doit pas être placée au pied des souches, mais répandue à la volée, de façon que les solutions de sel marin n'arrivent aux racines que très diluées. Pour la même raison, il conviendra de répandre la sylvinite de bonne heure, ainsi le sel marin pourra être entraîné dans le sous-sol par les pluies de printemps. Il va sans dire que dans les terrains déjà naturellement salés, l'emploi de la sylvinite est tout à fait contre-indiqué.

Il nous reste à faire l'application de ces principes aux types de terrains les plus répandus. On remarquera qu'à toutes les formules nous ajoutons du plâtre. Ce produit très peu coûteux exerçant très souvent une action favorable sur la vigne. Si nous laissons de côté les situations exceptionnelles, les plus mauvais terrains et ceux qui se classent hors de pair, nous pouvons admettre que les quantités de principes fertilisants à restituer par hectare et par an sont les suivantes :

Azote ..... de 45 à 80 Kg  
Acide phosphorique . de 45 à 75 Kg  
Potasse ..... de 40 à 100 Kg

Au reste, il appartient à chaque propriétaire de savoir « tâter » son terrain et de déterminer, par l'expérience, jusqu'à quelle limite de dépense il peut utilement aller.

### I. — Terre sablo-argileuse (terre franche et analogues) pauvre en calcaire

	PAR HECTARE	
	pour vignes de production moyenne	pour vignes de forte production
Nitrate de chaux .....	300 à 400 kil.	500 à 600 kil.
Superphosphate à 15 degrés.....	300 à 400 —	500 à 600 —
Sulfate de potasse.....	80 à 100 —	150 à 200 —
Plâtre .....	300 à 400 —	400 à 500 —

### II. — Terre sablo-argileuse dosant au moins 2 0/0 de calcaire

	PAR HECTARE	
	pour vignes de production moyenne	pour vignes de forte production
Nitrate de potasse.....	200 kil.	300 kil.
Nitrate de chaux ou nitrate de soude.....	100 à 200 —	200 à 300 —
Superphosphate à 15 degrés.....	300 à 400 —	500 à 600 —
Plâtre .....	300 à 400 —	400 à 500 —

### III. — Terre argileuse (non calcaire)

	PAR HECTARE	
	pour vignes de production moyenne	pour vignes de forte production
Nitrate de chaux.....	300 à 400 kil.	500 à 600 kil.
Scories de déphosphoration.....	600 à 800 —	900 à 1200 —
Sulfate de potasse.....	80 à 100 —	100 à 150 —
Plâtre .....	400 à 500 —	400 à 500 —

### IV. — Terre argilo-calcaire

	PAR HECTARE	
	pour vignes de production moyenne	pour vignes de forte production
Tourteaux sulfurés à 6 0/0 d'azote.....	350 à 400 kil.	600 à 700 kil.
Sulfate d'ammoniaque .....	100 à 150 —	200 à 250 —
Superphosphate à 15 degrés.....	300 à 400 —	500 à 600 —
Sulfate de potasse.....	80 à 100 —	150 à 200 —
Plâtre .....	200 à 300 —	300 à 400 —

### V. — Terre calcaire légère ou de moyenne consistance

	PAR HECTARE	
	pour vignes de production moyenne	pour vignes de forte production
Tourteaux sulfurés à 6 0/0 d'azote.....	700 à 800 kil.	1200 à 1400 kil.
Superphosphate à 15 degrés.....	300 à 400 —	500 à 600 —
Sulfate de potasse.....	100 à 150 —	150 à 200 —
Plâtre .....	200 à 300 —	300 à 500 —

### VI. — Terre légère non calcaire

Même formule que ci-dessus, en remplaçant les superphosphates par des scories de déphosphoration.

(Le « Progrès Agricole »).

## Académie d'Agriculture de France

### Deuxième végétation des pommes de terre en 1921

M. Schribaux rappelle avec quelle intensité s'est manifestée cette année le phénomène de deuxième végétation de la pomme de terre. En Allemagne, en Suisse, il en a été de même. Il faut s'assurer que ces pommes de terre de deuxième végétation peuvent être utilisées comme semences, et s'il s'agit de pommes de terre en provenance d'Allemagne (l'Allemagne doit nous en livrer au titre des réparations de guerre, d'importantes quantités), avant tout faut-il les examiner avec grand soin pour s'assurer si elles sont ou non attaquées par la Gale noire qui sévit dans ce pays. En cas de doute, adresser des tubercules à la Station de pathologie végétale, 11 bis, rue d'Alésia, à Paris, qui les examinera gratuitement. Il ne faut rien négliger afin de conjurer l'introduction d'une maladie redoutable qui, jusqu'à présent, a épargné nos cultures.

Les pommes de terre de deuxième génération, suivant les circonstances de végétation, peuvent être de bonnes ou mauvaises semences. Il en est de même des tubercules de première génération ; il est nécessaire, en tout cas, d'essayer cette année à ce point de vue les pommes de terre, et voici comment M. Schribaux propose d'opérer.

Transporter le lot destiné à servir de semences, préalablement débarrassé des tubercules défectueux, dans un local obscur, où l'on puisse élever la température, de façon à provoquer une germination rapide. Dès que les germes auront atteint un demi-centimètre au plus, trier les tubercu-

les, éliminer ceux qui ne germent pas ou dont la germination retarde visiblement ; éliminer également les « mâles » c'est-à-dire ceux qui produisent des germes filiformes. Un tubercule peut appartenir à deux générations, la base à la première, le sommet à la seconde ; si l'une d'elles seulement produit des germes normaux, supprimer l'autre.

Que faire, en attendant la plantation des tubercules germés ? Après avoir opéré le triage dont il vient d'être question, les exposer en couche mince, cette fois à la lumière, et les retourner de temps en temps. Les germes éclairés grossissent tout en restant courts. La germination préalable, que le cultivateur de pommes de terre de primeur et les jardiniers ne manquent jamais de pratiquer, et de laquelle on obtient invariablement d'excellents résultats, s'impose cette année.

On sera obligé bien souvent, faute de mieux, de planter cette année de très petits tubercules ; les planter plus serrés sur la ligne, après avoir supprimé quelques yeux, les plus faibles. Grâce à la réduction du nombre des yeux, et des tiges de la touffe, par conséquent, on récoltera de gros tubercules.

De tous côtés on se plaint de la dégénérescence des pommes de terre. Le mal ne peut manquer de s'aggraver si, en 1922, nous employons des semences défectueuses, des pommes de terre tout venant renfermant à la fois des tubercules de première et de deuxième générations.

M. Lindet a analysé des tubercules de première et deuxième générations. Il a trouvé dans certains cas, même quantité de féculé dans les tubercules mères et dans les tubercules filles ; dans d'autres cas, les tubercules filles en contenaient davantage, les tubercules mères étant épuisés. Nous sommes donc devant le phénomène normal.

(« Agriculture Pratique »).

## SUR LE CODE DE LA ROUTE

(SUITE ET FIN)

De date immémoriale, les ruraux ont reconnu aux chiens des capacités pour ce genre de sport ; le chien aurait-il trouvé mauvaise grâce parce qu'il ne peut connaître exactement le milieu de la route ou bien ne veut-on pas reconnaître officiellement son utilité pour ne pas obliger les automobilistes à payer les chiens écrasés ? C'est possible. Nous demandons l'abrogation de cet article et des suivants.

Il est dit plus loin que les animaux ne devront pas pâturer sur les côtés des routes. M. le ministre veut rire.

Sera-t-il nécessaire, avant de conduire les animaux au pâturage, de leur passer une muselière et, pour les y conduire, de les tenir en laisse ; c'est la vie plus chère, c'est le foin des routes perdus, c'est le temps si cher de nos vachers et de nos bergers passé à de viles besognes. Enfin, ce sont de nouveaux risques contre lesquels nous devons nous couvrir : 1° assurance contre les écrasements, pour rembourser nos écrasés ; 2° assurance contre les accidents causés aux tiers ; ceci est grave. Si une vache se sauve d'un troupeau et qu'après s'être fait écraser, elle fasse culbuter une auto-car, contenant une vingtaine de millionnaires américains venus visiter nos champs de bataille, nous devrions, si l'animal était sur le côté gauche, payer une indemnité pour les accidents matériels et corporels qui résulteraient d'une si fâcheuse rencontre. Il y aurait encore de beaux jours pour les assureurs.

Loin de nous cette pensée de ne pas vouloir laisser une partie de la route libre, mais que l'on accorde au paysan vacher ou berger, à sa femme ou à ses enfants la liberté qu'il avait de montrer toute la bonne volonté qu'il possède en rangeant ses animaux le mieux qu'il le peut du côté droit de la route en se faisant aider par un chien.

J'espère que M. le ministre des Travaux publics saura comprendre notre désir, et qu'il me soit permis en terminant de lui signaler une omission :

Si les barrières de dégel sont posées, il doit être permis aux voitures transportant des articles d'alimentation humaine et circuler, pain, viande, épicerie, farine et blé, indispensable à l'amélioration des moulins, lorsque ceux-ci n'en ont plus en magasin.

J'espère, malgré ces amendements et cette suppression de l'article 56, que nous pourrions avoir encore de belles routes pour y circuler facilement en automobile.

Louis PROFIT,

Cultivateur

à Mareuil-sur-Oureq (Oise).

## Marché libre de Paris

### LA SITUATION AGRICOLE

Jusqu'à dimanche, la gelée a été partout sensible dans les régions au nord de la Loire et naturellement aucun travail ne pouvait être effectué dans les champs ; la température s'est graduellement modifiée, et le dégel s'est prononcé depuis lundi de façon lente, qui n'a en rien affecté les jeunes emblavures, dont l'aspect est satisfaisant, meilleur que celui que nous indiquait la dernière enquête du ministère de l'Agriculture. Cette enquête fait apparaître un léger recul des ensemencements d'automne en blé, méteil, seigle, orge et avoine. Mais comme elle s'arrête au 1er janvier et que, dans le courant du premier mois, en raison des bonnes conditions atmosphériques, des superficies assez importantes ont été ensemencées, le déficit, modéré en somme et dû exclusivement à la sécheresse persistante de la fin de l'été et des premières semaines de l'automne, est en partie atténué aujourd'hui. Il est probable que les ensemencements de printemps commenceront çà et là cette semaine même. Ils sont activés dans les contrées méridionales, où les pluies successives ont amélioré les terres, reconstitué l'humidité de la couche arable et du sous-sol. Et si les ensemencements de printemps sont aussi copieux qu'on le souhaite, il est certain que dans l'ensemble les superficies emblavées dépasseront celles de la précédente année. Ne nous faisons pas cependant illusion, car, malgré l'intense propagande officielle ou officieuse, les paysans ne marquent qu'un faible enthousiasme pour les variétés dites de printemps, confiées au sol en mars et avril, et

dont la végétation est trop souvent arrêtée par un coup de soleil. En même temps que l'on se préoccupe des céréales de deuxième saison, on procède à de larges semis de plantes fourragères et légumières, et l'on prépare les terrains pour les betteraves et les pommes de terre.

(Bulletin des Halles).

## LES RÉCOLTES CÉRÉALES

Comme le dit le Bulletin des Halles dans l'article que nous reproduisons ci-dessus, la récolte des céréales en terre a meilleure apparence qu'elle ne le promettait en décembre, aussi bien dans notre région que dans les autres départements. Les vides semblent s'être remplis, et nous n'entendons guère de plaintes aujourd'hui autrement que contre les mauvaises herbes, en particulier le gerseau ou vesce sauvage qui dépasse déjà les blés de plusieurs centimètres.

Les affaires sont plus que calmes. La résistance de la boulangerie à traiter des farines en livrable en crainte de baisse nouvelle rend la situation de la meunerie plutôt difficile. De plus la cherté des transports jette un véritable trouble dans les transactions — et nous voyons des écarts par trop anormaux sur les cotations du blé dans deux pays producteurs — le Nord cote ses blés 63 à 64 fr. quand le Poitou est à 67 et 68 fr. Ces écarts enlèvent toute élasticité dans les transactions du commerce qui n'a plus la possibilité d'écouler à distance éloignées les stocks exposés à une mévente prolongée. Notre département expédiait jadis des quantités considérables de blé par 20 tonnes sur les Basses-Pyrénées moyennant un tarif spécial de 20 francs par tonne, soit 2 francs par 100 kilos. Aujourd'hui il faut compter sur près du triple. Un transport de 5 à 6 francs rend toute transaction impossible et cela est d'autant plus fâcheux qu'il s'agit de denrées comme le blé de toute première nécessité.

La minoterie de la région va se remettre aux achats mais probablement à des prix inférieurs à ceux précédemment pratiqués.

Depuis quelque temps nous notons qu'au marché de Paris les 4 de mars, qui sont les mois de préparation à la soudure, sont cotés 1 franc de plus que le courant du mois ou le mars. Serait-ce que la spéculation redouterait des difficultés pour les derniers mois de la campagne — et que cette soudure pourrait ne pas se faire aussi facilement que le Ministère la laisse espérer.

La farine est aussi elle en baisse. Mais le son de plus en plus demandé, maintient facilement ses prix. La minoterie livre difficilement et ne veut plus s'engager en disponible ou même en livrable très rapproché.

Les avoines sont toujours rares et peu offertes — aussi les prix sont-ils facilement maintenus.

## VINS

La situation reste inchangée.

La demande est calme en rapport avec la consommation qui se ressent vivement du chômage général et aussi, il faut le reconnaître, des hauts prix pratiqués qui sont par ailleurs la conséquence d'une récolte excessivement réduite, mais ayant une qualité peu ordinaire.

## Le procès des laitiers

On a beaucoup parlé de poursuites engagées par le paquet de Nantes pour hausse illicite dans le prix de vente du lait contre un groupe très important de laitiers de la région de Saint-Herblain-Couëron. Nous n'entendrons pas le récit des incidents ni des débats auxquels a donné lieu cette poursuite pour le moins intempestive, nous en avons déjà dit un mot dans notre numéro du 21 janvier. Par suite de la maladie des juges, le jugement n'a pas été encore prononcé. Quoi qu'il en soit décidé, il n'en reste pas moins un fait acquis, c'est que les poursuites ont été engagées, sans que le parquet se soit conformé aux instructions ministérielles spéciales en pareille matière.

Peut-être qu'instruit par l'Office départemental agricole dont la compétence est hors de discussion, le parquet aurait pris une autre décision. Il semble avoir ignoré tout de la température anormale de cet été et des conséquences terribles que cel-

le-ci a eues dans l'alimentation générale.

Ce n'est pas avec des poursuites judiciaires que le producteur agricole sera tenté de poursuivre des exploitations ruineuses. Aucun texte de loi ne peut obliger un cultivateur à produire du lait et à venir le vendre à perte sur un marché urbain. Voilà ce qu'il faut avant tout ne pas perdre de vue.

## TOURTEAUX

La demande est toujours très régulière et très forte. Les gelées que nous venons d'avoir pendant quelques jours ont retardé la végétation et nuï à la sortie de l'herbe. L'interdiction de l'exportation des tourteaux rend un service énorme à l'élevage et contribue à faire baisser le beurre et la viande, les animaux recevant ainsi une nourriture appropriée.

## Riz, Farine basse de riz, etc.

Nous réorganisons le dépôt de ces excellents produits que nous avions au centre de Nantes avant la guerre. Dans notre prochain bulletin nous donnerons les prix auxquels nous pourrions faire les livraisons, soit par la gare de Chantenay, soit par les autres gares de Nantes, ou en magasin et à domicile. La nécessité de notre tirage ne nous permet pas de les publier dès aujourd'hui.

## Les intentions du Ministre de l'Agriculture

Paris, 17 février. — La Commission de l'Agriculture, réunie sous la présidence de M. Boret, a entendu aujourd'hui MM. Dior, ministre du Commerce ; Henry Chéron, ministre de l'Agriculture, et Paisant, chargé de la liquidation des stocks du Ravitaillement.

## LA LIQUIDATION DU BLE DES STOCKS

M. Paisant a fourni des précisions sur les conditions dans lesquelles les stocks ont été jusqu'alors écoulés. Il résulte de sa communication que la totalité des stocks de blé restant à l'heure actuelle au Ravitaillement, est de un million six cent mille quintaux, sur lesquels 300.000 quintaux doivent être utilisés par l'industrie des pâtes alimentaires.

Les ministres du Commerce et de l'Agriculture, d'accord avec M. Paisant, ont promis de faire les plus grands efforts pour que le surplus soit utilisé autant que possible par les administrations publiques. Si une certaine quantité doit être vendue, elle le sera par petites quantités et ailleurs que dans les régions productrices de blé, de façon à éviter toute concurrence à nos agriculteurs.

## Cours des Marchés de gros

Sauf variations et à titre de renseignement

### GRAINS ET FARINES

Nantes, le 17 février 1922.

		PRIX DES 100 KILOS	
Froment .....	1921	67 à	Nominal
Seigle .....	>	52 à	54
Avoine .....	>	62 à	65
Orge .....	>	54 à	00
Sarrasin .....	>	65 à	66
Son .....	>	50 à	00
Fèves .....	>	70 à	00
Farine .....		88 à	90

### FOURRAGES

Foin, les 500 k. hors ville	200 00 à 220 00
Paille, —	70 00 à 75 00
Foin, les 500 k. en ville	240 00 à 260 00
Paille, —	95 00 à 100 00

### VINS

Muscadet, 1 <sup>er</sup> choix, nu 1921	550 à 560
Muscadet, 2 <sup>e</sup> choix, nu 1921...	480 à 500
Gros-plant, 1 <sup>er</sup> choix, nu 1921...	280 à 320
Gros-plant, 2 <sup>e</sup> choix, nu 1921	240 à 250

### BESTIAUX

Paris-La Villette, le 16 février 1922.

Espèces	Amenés	Vendus	Kilo sur pied		
			1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>
Bœufs .....	1.603	1.300	3.12	2.42	1.98
Vaches .....	850	600	3.12	2.05	1.65
Taureaux .....	325	300	2.25	1.95	1.75
Veaux .....	1.575	1.200	5.16	4.26	2.80
Moutons .....	6.198	6.198	5.50	4.10	3.80
Porcs .....	3.749	3.749	3.80	3.70	3.50

## PRODUITS DIVERS

Sauf variations

### SAVONS (marques diverses)

Prix, les 100 kilos en barres, à Nantes et en sortie d'octroi, par 1/2 caisse de 70 kilos environ :

Blanc 72 % d'huile.....	225 00
Blanc 64 % d'huile.....	205 00
Blanc 60 % d'huile.....	205 00
Bleu pâle.....	190 00

Majoration de 5 francs par 100 kilos pour livraison en morceaux de 500 et 400 grammes.

### HUILES

HUILE DE TABLE « La Cardinale »	55 50
HUILE D'OLIVE garantie pure.....	70 00

L'estagnon de 10 kilos, brut pour net, pris à Nantes ou franco toutes gares.

## PRODUITS DIVERS pour la nourriture du bétail pouvant être fournis par le Syndicat

Tous ces prix sans engagement

Manioc pour veaux, les 100 kilos	80 »»
En sacs de 100 kilos sur wagon Chantenay.	
Riz Saïgon importation, les 100 k....	85 »»
Brisures de riz, 1 et 2, les 100 kilos.	75 »»
Brisures de riz cargo, les 100 kilos.	60 »»
Farine basse de riz, les 100 kilos...	50 »»
Sur wagon Chantenay.	

### TOURTEAUX EN FARINE ET EN PAINS

Arachides Rufisque blancs.....	74 »»
Arachides Rufisque courants.....	70 »»
Coprah en pains.....	73 »»

En sacs de 100 kilos wagon Nantes en magasin ou domicile par toutes quantités.

Orge d'Algérie, les 100 kilos logés sur wagons Nantes :

Pour toutes quantités ..... 50 »»

Avoine d'Algérie..... 56 »»  
Les 100 k. sur wagon Nantes ou pris à Nantes.

Tourteau de maïs broyé..... 65 50  
Manioc en cossettes..... 69 »»  
Farine grasse de maïs..... 73 »»

Maïs blanc du Tonkin..... 55 »»

Granulé condensé pour volailles... 57 00  
Les 100 kilos logés, livrés en sacs de 50 kilos.

Poudre d'os alimentaire..... 57 »»  
Farine d'os alimentaire..... 62 »»  
Les 100 kilos logés.

Aliment mélassé l'« Intensif »..... 43 »»  
Les 100 kilos logés, livrés en sacs de 75 kilos.

Son mélassé..... 60 00  
Les 100 kilos logés, en sacs de 75 kilos.

Mélasses Say..... 48 »»  
Son mélassé Say..... 58 »»  
Paille Say..... 43 »»

Les 100 kilos logés en sacs de 75 et de 50 kilos, sur wagon Nantes ou pris à Nantes.

## ANNONCES INSERÉES SANS AUCUNE INTERVENTION DU SYNDICAT

### La C<sup>ie</sup> d'Assurances Générales

contre l'Incendie Fondée en 1819

couvre tous les Risques d'Incendie : Explosion de la foudre — Explosion du gaz — Electricité.

### C<sup>ie</sup> D'ASSURANCES GÉNÉRALES

contre les Accidents et le Vol

Accidents de toute nature : Agricoles, Chevaux et Voitures - Automobile - Mortalité du bétail (races bovine et chevaline), grêle, etc.

L. FEIDEL & H. DEVORSINE  
1, rue Affre - NANTES

## LE BON COIN

Une maison claire, une maison gaie et confortable n'est-elle pas votre cher désir ? Un rien peut transformer votre habitation actuelle et vous apporter la joie d'un bon coin où vous aimerez vous reposer.

La Première Maison, Georges Ganuchaud et Fils, rue de la Paix, à Nantes, a tout ce qu'il vous faut pour vous contenter, et aux meilleures conditions ; votre ingéniosité et ses mains habiles de la maîtresse de maison feront le reste.

## SCIES FORESTIÈRES

Circulaires, Tronçonneuses, neuves complètement métalliques. — Prix exceptionnel : 1.200 fr.  
REBETTE, 10, quai Ile-Gloriette, NANTES

GRANDS MAGASINS DE LA RÉGION 20, Rue d'Orléans, NANTES

## VIGNES

Les plus belles Vignes - Les meilleurs Plants  
**PEPINIÈRES DE L'OUEST**  
LES PLUS IMPORTANTES DE LA RÉGION  
60 hectares vignobles et pépinières  
Exposition Nationale : PARIS 1911  
1<sup>er</sup> Prix : MÉDAILLE D'OR - Hors Concours  
MEMBRE DU JURY

## GIRAULT-SAPIN

Propriétaire-Viticulteur

Domaine de la RONDE CHASSEHEUL (Vienne)

Plants greffés des meilleures variétés  
BOUTURES GREFFABLES  
Producteurs directs recommandés GAILLARD  
BLANC, 187, (Roi des Blancs) ; GAILLARD 2 et  
104 rouges, SEIBELS ; COUDEROS différents  
numéros, NOAH ; OTHELLO, etc. Authenticité  
et sélection rigoureusement garanties.

PRIX MODÉRÉS

Commandes et expéditions soignées.

## ALIMENTATION DU BÉTAIL

### Les Aliments mélassés SAY

pour chevaux et bestiaux

remplacent à poids égal :

### GRAINS, TOURTEAUX, FOURRAGES

MÉLASSE SAY 80 % de mélasse  
SON MÉLASSE SAY 50 % de mélasse.

PAILLE SAY { 50 % de mélasse.  
80 % de paille de blé.

Les plus sucrés et les meilleurs des aliments mélassés  
Le sucre donne de la force aux animaux, les engraisse et supprime :

COLIQUES, DIARRHÉE, CONGESTIONS

S'adresser à M. A. RÉMOND, négociant en grains  
dépositaire des produits mélassés Say, 4, quai  
Flesselles, NANTES.

## G<sup>de</sup> PHARMACIE DE PARIS

Place Royale — NANTES — Rue d'Orléans

PHARMACIE D'ORNONNANCES — LA PLUS VASTE DE PROVINCE

# OFFRES ET DEMANDES

## OFFRES

9. — A louer à moitié fruits pour la Toussaint 1922 : 1 borderie de 6 hectares environ, dont 3 hectares 1/2 de terres labourables, située à Saint-Herblain.
10. — A vendre, boutures producteurs directs ; Gaillard 157 ; Bertille-Seyve 450 ; Baco 22 A ; Baco 23 x 24.
11. — A louer septembre prochain : un moulin à vent presque neuf, près Guérande, avec maison d'habitation et 2 ou 3 hectares de terres labourables.
12. — A vendre, 2 chiens épagneuls bretons de 7 à 8 mois.
13. — A vendre, boutures Maurice Baco 22 A (de 40 à 50.000.)
14. — A vendre, chien berger d'Alsace, 1 an, Pédigrée.
15. — A affermer pour le 25 décembre 1922, commune de Frossay, l'île du Grand-Carnet, d'une contenance de 40 hectares.
16. — A louer, pour le 1er septembre 1922, une ferme de 48 hectares, moitié terres, moitié prairies, à 400 mètres du bourg de Montoir et à 7 kilomètres de Saint-Nazaire. S'adresser à M<sup>r</sup> Leroyer, notaire à Montoir.
17. — A vendre jument noire, 7 ans 1/2, taille 1 m. 65, bien doublée, avec carte, habituée aux travaux agricoles. Peur de rien.
18. — A vendre : 2 tracteurs Titan 10-20 HP avec accessoires (parfait état) ; 2 char-rués Oliver ; 1 charrue Internationale avec socs de rechange ; 2 vanneuses à blé ; 1 vanneuse à trèfle. S'adresser à M. Lesage, 12, rue d'Aguesseau, à Nantes.

## DEMANDES

13. — On demande ménage cultivateur vigneron et basse-cour, muni d'excellentes références.
14. — On demande chien épagneul breton, arrêtant et rapportant.
16. — On demande pour la Toussaint 1922, une famille d'agriculteurs avec un ou plusieurs enfants en âge de travailler pour exploiter comme colons agricoles, une ferme d'environ 25 hectares aux environs de Savenay.
17. — On demande jardinier célibataire ou veuf sans enfant.
18. — On demande pour le 23 avril prochain un ménage, culture, soins aux chevaux, femme cuisinière ou désirant apprendre.
19. — Jeune ménage, 1 jeune enfant, demande place à la campagne, culture, basse-cour, lessive.
20. — On demande à louer aux environs de Nantes une tenue de maraicher de 1 ou 2 hectares, avec maison d'habitation.

Le Gérant : Th. PIGRÉE.

## ENGRAIS DE POISSONS LE VEGETATIF

Usines principales :

ARCACHON, BORDEAUX, LA TESTE

Dosage garanti :

- 3 à 4 % d'azote organique.
- 7 à 8 % d'acide phosphorique des os.
- 2 à 3 % de potasse.
- 8 à 10 % de fer en combinaison.
- 40 à 45 % de matières organiques.

Engrais recommandé pour Blés, Vignes, etc

AGENT GÉNÉRAL :

P. AUCLERT, 102, rue Origet, TOURS

# ANNONCES INSEREES SANS AUCUNE INTERVENTION DU SYNDICAT

FAITES  
VOS  
ACHATS

AU BON MARCHÉ  
CHEZ  
BRUNNER FRÈRES

LAINAGES, SOIERIES  
BONNETERIE, CHEMISERIE  
LITERIE

CONFECTIONS pour HOMMES  
pour DAMES, pour ENFANTS

LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT L'OUEST

ENGRAIS SPÉCIAUX

Horticulture — Maraichères  
Pépinières — Arbres Fruitières

INSECTICIDES

DE TOUTE NATURE  
et fabriqués spécialement pour les différentes  
espèces d'insectes nuisibles

Traitement des Maladies de la Vigne

PRODUITS ANTICRYPTOGAMIQUES  
DÉSINFECTION DU SOL

DEMANDER RENSEIGNEMENTS ET CATALOGUES

Joseph CROUAN

5, Quai de la Fosse - NANTES (Loire-Inf.)  
TÉLÉPHONE 22.67

VITICULTEURS

Demandez la Brochure  
"Les Hybrides Producteurs directs"

Adressez GRATUITEMENT sur demande

Elle vous indiquera quelles sont les meilleures  
variétés ayant une bonne résistance aux maladies  
cryptogamiques, une bonne fructification et pro-  
duisant un vin de bonne qualité.

E. LEMERLE "Le Lion-d'Or" NANTES

Plants greffés - Producteurs directs - Boutures greffables

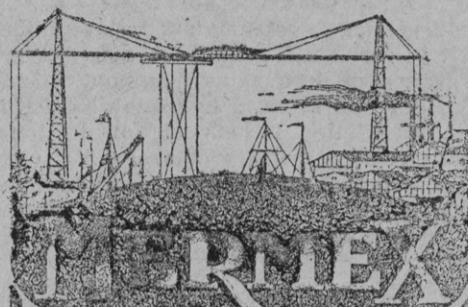
GROS - Authentifié garanti - DÉTAIL

Prix courants adressés franco sur demande

ON DEMANDE DES REPRESENTANTS



POUR VOS GRILLES  
& PORTES EN FER  
Poulaillers, Volières,  
EMPLOYEZ



PEINTURE  
- D'ACIER -

Anti-rouille puissant  
préserve les métaux  
de l'oxydation.

NOTICE ET RENSEIGNEMENTS SUR DEMANDE A  
PAUL MARTINETTY - NANTES

TAUPES

Destruction rapide et certaine  
50 ANNÉES DE SUCCÈS

par le véritable exterminateur dit

TAUPICIDE FÉLIX MARTIN

Rue d'Orléans, NANTES. - 1 f. 20 le paq. - Poste O f. 20



PRETS aux propriétaires et aux acheteurs  
d'immeubles amortissables à long  
terme avec facilités de remboursements anti-  
cipés. Direction départementale du CREDIT  
FONCIER DE FRANCE, 9, rue Gresset, Nantes.

## Vignes

J. FOULONNEAU

Saint-Christophe-la-Couprie (Maine-et-Loire)  
Hybrides de Gaillard, Couderc, Seibel,  
Bertille-Seyve, Castel, Chevalier, Oberlin,  
etc., Noah, Othello, Auxerrois. Plants  
greffés. Boutures greffables. Authenticité  
garantie. Prix réduits. Références dans  
toute la Loire-Inférieure.

Poteaux en pierre pour vignes sur fil  
de fer franco gare.

ŒUFS A COUVER

Bresse - Houdan - Brèkel - Leghorn  
Rhodisland

Le parc avicole de Sainte-Anne-Longlée, à Nort-sur-Erdre,  
fournit avec une scrupuleuse propreté des œufs provenant de  
reproducteurs vigoureux et sélectionnés en vue de la ponte  
intensive. — Dépôt à NANTES, 2, rue Monfoulon.

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

Trousseaux

FABRIQUE DE LINGERIE

Trousseaux

et  
Layette

fabriqués  
dans  
les Ateliers  
du

Petit Paris

Petit Paris

Petit Paris

Petit Paris

# AU PETIT PARIS

NANTES

9 et 10, Place Royale - Tél. 9.71

On trouve au PETIT PARIS : TOUT L'HABILLEMENT  
Pour ENFANTS, Filles et Garçons. — Pour DAMES, JEUNES GENS, HOMMES

Grande Spécialité d'Articles pour Mariage

POUR DAMES : Robes de Mariées, Couronnes, Voiles, Chaussures  
Pour Hommes : Complots de Cérémonie tous faits et sur mesure, Chemises, Cravates, Chaussures

## LACTINE AMÉRICAINE

Seule farine alimentaire stérilisée  
à 3 centimes le litre,  
Qui donne des VEAUX BLANCS,  
à chair ferme et lourde,  
Qui évite la tuberculose, excite  
l'appétit, facilite la digestion,  
guérit la diarrhée et se prépare  
sans faire cuire.



En Vente chez : RÉMOND, grains à Nantes - AUDRAIN, Épiciers à Blain - DEMASSARD,  
Boulangers à Chateaubriant - COURBIN, grains à Ancenis - RINEAU, grains à Glisson.

L. PIOGÉ

F. CHARPENTIER, Succ<sup>r</sup>

Constructeur

1, Rue  
Sainte-  
Catherine  
NANTES

Machines Agricoles et Industrielles

Maison fondée en 1833

# LOTZ FILS DE L'AINÉ

Rue Canolau - NANTES

Ses Locomobiles

Ses Batteuses

Ses Egrenieuses

Dépôtaires des Etablissements DOUGE,  
de Besançon  
MOTEURS "DOLO"  
A ESSENCE, PÉTR., GAZ PAUVRE